

ÉDUCATION : LE GOUVERNEMENT RELAYÉ PAR LE MAIRE D'ARGENTEUIL



Coordination
des Conseils de
Parents d'Élèves
d'Argenteuil

décembre 2009

Depuis cet été, M. le Maire prépare discrètement et en concertation avec le Rectorat, l'installation à Argenteuil d'une nouvelle cité scolaire privée, dotée de tous les moyens, à commencer par un éventuel don du terrain.

Le 14 décembre, le Conseil municipal a voté par 31 voix pour et 22 contre (1 abstention) ce projet. Les 7 élus du groupe communiste, les 2 élus de LO ont voté contre, et un élu PS. Évidemment d'accord avec cette implantation, mais non informé du projet, le groupe UMP a voté contre.

La question de la mise à disposition gracieuse du terrain (entre la gare du Val et la patinoire) a été éludée, M. le Maire objectant que la loi ne l'autorisait pas à répondre tant que le projet ne serait pas finalisé, soit en juin 2010.

Le directeur de l'École alsacienne a présenté son projet d'implantation d'une nouvelle cité scolaire à Argenteuil comme un modèle de pédagogie et d'égalité des chances.

L'École alsacienne est implantée depuis plus d'un siècle dans le 6^e arrondissement de Paris. C'est un Établissement d'enseignement laïc privé sous contrat d'association avec l'État. Ce qui, fort des droits d'inscription annuels de 2 200 €, lui permet de bénéficier des mêmes prérogatives d'enseignement que les Établissements publics, avec cette différence majeure que les conditions y sont celles réservées aux élites.

À Argenteuil, les effectifs y seraient plafonnés comme suit : 20 élèves par classe en maternelle, 24 en élémentaire, 24 au collège, 30 au lycée ; les équipements (sport, laboratoires, classes attribuées, arts, etc.) y seraient pourvus en qualité et en nombre.

Les postes d'enseignants sous contrat, l'infrastructure, les subventions d'État, seront autant de moyens retirés à l'École publique sur notre ville. Un système de bourses permettrait aux familles argenteuillaises d'y inscrire leurs enfants, la moitié des places leur étant réservées.

Ce qui signifie que l'État financera cette structure privée alors que les réductions de postes, de moyens, la diminution des heures d'enseignement, de l'offre des langues, la disparition de matières complètes, aggravent année après année la situation de l'École publique.

Pour justifier, tout en le niant, le démantèlement programmé et échelonné de l'Éducation nationale, on veut nous faire croire que chacun aura sa chance puisque l'État financera les bourses, notamment pour les meilleurs (bourses au mérite).

Ce choix est celui de la privatisation : les usagers deviennent des clients. Que la 3^e ville d'Île de France ait été choisie pour cette opération n'est pas un hasard.

Déjà en février 2008, M. Sarkozy déclarait : « *Nous aurons réussi le jour où il y aura plus de diversité à Henri IV, mais aussi des classes d'élite dans le collège République à Bobigny, le jour où des établissements privés prestigieux s'implanteront dans les quartiers en difficulté. Certains comme l'École alsacienne sont prêts à le faire. L'État doit les y encourager.* » ("Sur une nouvelle politique pour les banlieues").

M. le Maire a rappelé qu'il s'agit de l'implantation d'une entreprise comme une autre. Un "investissement" qui résulte d'une politique à courte vue. En effet, comment la population et avant tout les milieux défavorisés d'Argenteuil comprendraient que les familles qui en ont les moyens pourront bénéficier d'un enseignement privé de meilleure qualité ? Ce projet, s'il se concrétisait, ne manquerait pas d'entraîner au bout de quelques années une ségrégation féroce au sein de la population de notre ville, en vidant les 9 collèges et 4 lycées publics d'une partie des élèves.

Ne tombons pas dans le piège ! Parents, enseignants, personnels, élèves, associations, syndicats, partis politiques, élus, mobilisons-nous pour qu'à Argenteuil, la laïcité et la gratuité garantissent l'école républicaine.